



Concrete Sustainability Council

Manuel technique

Concrete Sustainability Council - Manuel Technique v2.0

The Concrete Sustainability Council (CSC)

Rue de la Cité 1

1204 Geneva

Switzerland

17.07.2020



Table of Contents

Table of Contents	1
Prérequis	2
P1 - Conformité éthique et légale	2
P2 - Droits de l'homme	4
P3 - Droit des peuples autochtones	7
P4 - Impact social et environnemental	9
P5 - Traçabilité des matières premières	10
Gestion	11
M1 - Achat durable	11
M2 - Gestion Environnemental	14
M3 - Gestion de la Qualité	15
M4 - Gestion de la Santé et de la Sécurité	16
M5 - Benchmarking	17
Environnement	19
E1 - Impact sur le cycle de vie	19
E2 - Utilisation du territoire	22
E3 - Energie et Climat	25
E4 - Qualité de l'air	32
E5 - Eau	38
E6 - Biodiversité	43
E7 - Matières secondaires	47
E8 - Transport	52
E9 - Combustibles secondaires	54
Sociale	57
S1 - Communauté locale	57
S2 - Information sur les aspects sanitaires des produits	62
S3 - Santé et sécurité au travail	63
S4 - Pratiques liées au travail	70
Economie	75
B1 - Economie locale	75
B2 - Entreprise éthique	76
B3 - Innovation	79
B4 - Procédure de retour d'information	80
Chaîne de traçabilité	82
C1 - Ciment	82
C2 - Granulats	83

Prérequis

P1 - Conformité éthique et légale

But

Pour assurer le respect de toutes les lois applicables.

Ce crédit est une condition préalable à la certification. Aucun point ne peut être atteint.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 0,02 point

Ciment: 0,02 point

Granulat: 0,03 point

P1.01 Conformité légale

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point

Ciment: 0,02 point

Granulat: 0,03 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton	x	x	x	x
Ciment	x	x	x	x
Granulat	x	x	x	x

L'organisation doit déclarer qu'elle a réalisé tous les efforts auxquels on peut raisonnablement s'attendre de sa part afin de s'assurer que toutes ses activités soient conformes à toute la législation, les exigences, les règlements, les lois et les statuts légaux en vigueur.

Preuve requise

Une déclaration écrite de la direction générale – pas plus vieux que 3 ans -, satisfaisant aux critères d'évaluation.

P1.02 Lutte contre la corruption

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point

Ciment: 0 point

Granulat: 0 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton	x	x	x	x
Ciment	x	x	x	x
Granulat	x	x	x	x

L'organisation doit déclarer qu'elle a réalisé tous les efforts auxquels on peut raisonnablement s'attendre de sa part et de la part de ses fournisseurs afin de prévenir la corruption.

L'organisation s'attend à ce que ses fournisseurs adhèrent aux normes de conduite morales et éthiques les plus élevées, respectent les lois locales et ne se livrent à aucune forme de pratiques frauduleuses, telles que l'extorsion, la fraude ou la corruption.

Preuve requise

A : Une déclaration écrite par la direction générale, satisfaisant aux critères d'évaluation.

ET

B1 : Les lignes directrices, directives et politiques spécifiques à l'entreprise et concernant le risque de corruption.

OU

B2 : Entreprise éthique 'B2.01 Evaluation éthique des risques' ou B2.02 'Politique ou code d'entreprise éthique' est atteint.



P2 - Droits de l'homme

But

Assurer le respect des droits de l'homme. Ce crédit est une condition préalable à la certification. Aucun point ne peut être atteint.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 0,02 point

Ciment: 0,02 point

Granulat: 0,03 point

P2.01 Droits de l'homme

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point

Ciment: 0,02 point

Granulat: 0 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton	x	x	x	x
Ciment	x	x	x	x
Granulat	x	x	x	x

L'organisation doit déclarer qu'elle a réalisé tous les efforts auxquels on peut raisonnablement s'attendre de sa part afin de s'assurer que toutes ses activités soient conformes à la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). Les sujets qui doivent être traités dans la déclaration sont:

- Situations à risque pour les droits de l'homme
- Éviter la complicité
- Résoudre les griefs
- Discrimination et groupes vulnérables (convention 100, 111 de l'OIT)
- Droits civils et politiques
- Droits économiques, sociaux et culturels
- Principes et droits fondamentaux au travail (convention 87, 98 de l'OIT, annexe D)
- Travail des enfants (conventions 138 et 182 de l'OIT)
- Travail forcé (convention 29, 105, 203 de l'OIT)

Voir l'annexe pour plus d'informations. Pour les pays énumérés en annexe, la fourniture de preuves est levée. Cette dérogation s'applique à: A: les usines de ciment et de granulats dans ces pays, B: les usines de béton qui se trouvent dans ces pays, C: les usines de béton qui reçoivent au moins les pourcentages des principaux matériaux (ciment et granulats) spécifiés dans P5 Matériaux tracés pour le niveau de certification visé de ces pays. D: Pour les pays dont les cadres juridiques sont en conflit avec l'une des conventions de l'OIT énumérées, les sociétés doivent fournir des preuves alternatives (voir l'annexe).

Preuve requise

Déclaration écrite de la direction satisfaisant aux exigences

OU

un certificat SA8000 couvrant la portée de cette certification, datant de moins de trois ans.

P2.02 Equité des salaires

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point

Ciment: 0 point

Granulat: 0 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton	x	x	x	x
Ciment	x	x	x	x
Granulat	x	x	x	x

Afin d'aborder les sujets mentionnés dans la Convention 131 de l'OIT, les salaires et traitements payés par l'organisation doivent répondre aux exigences suivantes:

- Taux de salaires et traitements
 1. Les taux de salaire et de traitements sont en toutes circonstances égaux ou supérieurs aux taux minimaux légaux, dans les cas où de tels taux existent.
 2. Le cas échéant, les taux de salaire et de traitements sont égaux ou supérieurs à : i. le minimum salarial pour l'industrie du béton, du ciment ou des granulats, donc respectivement, les standards minimum ; ou ii. d'autres accords de salaires reconnus par l'industrie ; ou iii. les salaires de subsistance réelle, si ceux-ci sont supérieurs aux salaires minimum légaux.
 3. Lorsqu'il n'existe pas de niveau de salaire minimum, les salaires sont établis sur base d'engagements culturels appropriés avec les travailleurs et/ou les organisations de travailleurs formelles et informelles.
- Les salaires et traitements sont payés à temps.

Preuve requise

Déclaration écrite de la direction indiquant que les conventions collectives du travail applicables sont respectées

P3 - Droit des peuples autochtones

But

Garantir le respect des droits et du mode de vie des peuples autochtones potentiellement affectés.

Ce crédit est une condition préalable à la certification des opérations minières qui ont commencé après le 31 décembre 2019. Aucun point ne peut être obtenu.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 0 point

Ciment: 0,02 point

Granulat: 0,03 point

P3.01 Évaluation de l'impact potentiel sur les populations autochtones

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point

Ciment: 0,02 point

Granulat: 0,03 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton				
Ciment	x	x	x	x
Granulat	x	x	x	x

On évalue si les populations autochtones sont potentiellement affectées par l'exploitation de la carrière. Voir l'annexe pour la liste des pays et / ou régions considérés comme exempts d'impacts potentiels sur les populations autochtones. Les sites dans ces pays / régions ne sont pas tenus de fournir une évaluation individuelle.

Preuve requise

Copie de l'évaluation

OU

Preuve (carte, adresse) que l'usine se trouve dans l'un des pays / régions énumérés en annexe

P3.02 Consentement libre, préalable et éclairé

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point

Ciment: 0 point

Granulat: 0 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton				
Ciment	x	x	x	x
Granulat	x	x	x	x

Si l'évaluation de P3.01 indique que les peuples autochtones sont potentiellement affectés, un processus de participation respectant le principe du consentement libre, préalable et éclairé (FPIC) doit être mis en œuvre dans le développement de l'activité, en suivant par exemple les directives de Conservation International sur FPIC ou un cadre similaire (voir l'annexe).

Preuve requise

Documentation du processus selon le FPIC ou similaire (voir l'annexe) et ses résultats

OU

Référence aux preuves pour P3.01 (au cas où aucun peuple autochtone ne serait potentiellement affecté)

P4 - Impact social et environnemental

But

S'assurer que les impacts environnementaux et sociaux ont été dûment pris en compte avant la mise en œuvre de l'activité.

Ce crédit est une condition préalable à la certification des opérations minières ou des agrandissements majeurs qui ont commencé après le 31 décembre 2019. Aucun point ne peut être atteint.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 0 point

Ciment: 0,02 point

Granulat: 0,03 point

P4.01 Évaluation de l'Impact Environnemental et Social (EIES)

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point

Ciment: 0,02 point

Granulat: 0,03 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton				
Ciment	x	x	x	x
Granulat	x	x	x	x

Une EIES a été réalisée avant le début de l'opération d'extraction. L'EIES suit l'un des cadres référencés dans l'Annexe. L'EIES doit également identifier si le site se trouve dans une région karstique et, dans ce cas, doit également aborder les problèmes de biodiversité liés aux régions karstiques.

Preuve requise

Une copie de l'EIES.

P5 - Traçabilité des matières premières

But

S'assurer que tous les matériaux proviennent de sources traçables.

Ce crédit est une condition préalable à la certification. Aucun point ne peut être obtenu pour ce crédit.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 0,02 point

Ciment: 0,02 point

Granulat: 0 point

P5.01 Traçabilité des matières premières

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point

Ciment: 0,02 point

Granulat: 0 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton	x	x	x	x
Ciment	x	x	x	x
Granulat				

L'organisation doit démontrer (au moyen d'un Système de Gestion de l'Environnement ou d'un système similaire) que les matières premières (en masse) proviennent de sources traçables.

Les matériaux de tous les fournisseurs de niveau 1 doivent être inclus dans le champ d'application.

CSC Bronze/Argent : $\geq 90\%$ des matières premières doivent provenir de sources traçables.

CSC Or/Platine : $\geq 98\%$ des matières premières doivent provenir d'une source traçable.

Preuve requise

Une liste exemplaire des matériaux, donnant un aperçu des fournisseurs et de l'origine

ET

Une déclaration écrite de la direction générale, satisfaisant aux critères d'évaluation.

Gestion

M1 - Achat durable

But

Assurer une concentration à long terme sur et une mise en œuvre intégrées de l'approvisionnement responsable.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 14 points

Ciment: 14 points

Granulat: 14 points

M1.01 Politique d'achat

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points

Ciment: 2 points

Granulat: 2 points

L'entreprise dispose d'une politique d'achat couvrant les aspects sociaux et environnementaux. La politique est valide et opérationnelle et a été approuvée par la direction responsable de la portée de cette évaluation.

Preuve requise

Une copie de la politique d'achat, faisant référence aux aspects sociaux et environnementaux, y compris la preuve que la direction générale a officiellement approuvé la politique.

M1.02 Evaluation des fournisseurs

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points

Ciment: 2 points

Granulat: 2 points

L'entreprise procède à une évaluation de ses principaux fournisseurs concernant les aspects sociaux et environnementaux de leurs domaines d'activités (via des outils en ligne/un audit sur le site ou tout outil similaire).

Preuve requise

De la documentation attestant que le processus a bien eu lieu (p. ex. des procès-verbaux, des résultats d'évaluation, les outils utilisés, ou tout document similaire).

M1.03 Surveillance de la performance des fournisseurs

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points **Ciment:** 2 points **Granulat:** 2 points

L'entreprise peut apporter la preuve que les performances de ses fournisseurs en matière d'aspects sociaux et environnementaux de ce système, sont préservées ou en cours d'amélioration.

Preuve requise

De la documentation attestant des résultats d'un processus d'évaluation (p. ex. des procès-verbaux, des résultats d'évaluation, les outils utilisés, ou tout document similaire).

M1.04 Formation sur l'approvisionnement responsable

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points **Ciment:** 2 points **Granulat:** 2 points

L'entreprise veille à la formation de ses employés, afin de garantir les principes de l'approvisionnement responsable dans les programmes d'introduction et dans toutes les formations professionnelles et fonctionnelles pertinentes.

Preuve requise

La preuve que les principes de l'approvisionnement responsable (p. ex. le contenu des critères M1.01 à M1.03) sont communiqués aux employés concernés

M1.05 Promotion de l'approvisionnement responsable

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points **Ciment:** 2 points **Granulat:** 2 points

L'entreprise promeut, s'il y a lieu, l'approvisionnement responsable dans les communications publiques, comme les sites web et les rapports (financiers).

Preuve requise

Des preuves de promotion, par exemple des liens vers des sites Web et des copies de rapports, de publications, etc.

M1.06 L'approvisionnement responsable comme critère dans le processus d'achat

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points **Ciment:** 2 points **Granulat:** 2 points

L'entreprise inclut l'approvisionnement responsable comme critère dans le processus d'achat.

Preuve requise

Une preuve de la mise en œuvre pratique de la politique/du plan d'achat.

M1.07 Vérification d'un échantillon

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points **Ciment:** 2 points **Granulat:** 2 points

Un échantillon aléatoire est réalisé et défini par l'auditeur, sur le(s) site(s) visité(s). Cette démarche est réalisée afin de vérifier si l'un des matières premières actuels disponibles sur le site correspond à la liste des matériaux de l'administration. Elle permet aussi de vérifier si l'origine du matériau peut être retracée. Dans le cas d'une évaluation de sites multiples, les critères s'appliquent à toutes les usines dans la portée de l'évaluation.

Preuve requise

Une déclaration de l'auditeur/évaluateur selon laquelle une vérification de l'échantillon a bien été effectuée et que celle-ci correspond à la liste des matières premières.

M2 - Gestion Environnemental

But

Promouvoir l'utilisation d'un système de gestion environnemental (SGE) dans la chaîne d'approvisionnement).

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 3 points

Ciment: 3 points

Granulat: 3 points

M2.01 Système de gestion environnemental (SGE)

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points

Ciment: 2 points

Granulat: 2 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton		x	x	x
Ciment		x	x	x
Granulat		x	x	x

L'entreprise a mis en place un SGE documenté. Le SGE doit inclure le champ d'application pertinent : les processus clés pour l'extraction des matières non-transformées et la production de matières premières et/ou la production de béton.

Preuve requise

Une validation par l'auditeur que l'entreprise dispose d'un SGE documenté

M2.02 Système de gestion environnemental certifié (SGE)

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point

Ciment: 1 point

Granulat: 1 point

L'entreprise dispose d'un système de gestion environnemental (SGE) certifié (voir l'annexe).

Preuve requise

Une copie du certificat SGE valable.

M3 - Gestion de la Qualité

But

Promouvoir l'utilisation de systèmes de gestion de la qualité dans la chaîne d'approvisionnement.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 5 points

Ciment: 5 points

Granulat: 3 points

M3.01 Système de Gestion de la Qualité (SGQ)

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 3 points

Ciment: 3 points

Granulat: 2 points

L'entreprise dispose d'un système de gestion de la qualité documenté.

Preuve requise

Validation par l'auditeur que l'organisation dispose d'un système de gestion de qualité documenté.

M3.02 Système de Gestion de la Qualité certifié (SGQ)

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points

Ciment: 2 points

Granulat: 1 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton	x	x	x	x
Ciment	x	x	x	x
Granulat	x	x	x	x

Un système de gestion de la qualité certifié est mis en place (voir l'annexe).

Preuve requise

Une copie du certificat du SGQ.

M4 - Gestion de la Santé et de la Sécurité

But

Promouvoir l'utilisation de systèmes de gestion de la santé et de la sécurité.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 3 points

Ciment: 3 points

Granulat: 3 points

M4.01 Système de gestion de la Santé et de la Sécurité

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points

Ciment: 2 points

Granulat: 2 points

L'entreprise dispose d'un système de gestion de la santé et de la sécurité.

Preuve requise

La validation par l'auditeur que l'entreprise dispose d'un système de gestion de la santé et de la sécurité documenté.

M4.02 Système de gestion de la Santé et de la Sécurité certifié

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point

Ciment: 1 point

Granulat: 1 point

L'entreprise dispose d'un système de gestion de la santé et de la sécurité certifié (voir l'annexe).

Preuve requise

Une copie du certificat valable

M5 - Benchmarking

But

Publiez des données de performances réelles.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 7 points

Ciment: 7 points

Granulat: 5 points

M5.01 Publication annuelle des indicateurs clés de performance (ICP)

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 5 points

Ciment: 5 points

Granulat: 3 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton			x	x
Ciment			x	x
Granulat				

L'entreprise publie annuellement des indicateurs clés de performance (ICP) en publiant un rapport de développement durable ou en se joignant à un benchmark de l'industrie.

Les données de performance doivent couvrir les sujets pertinents avec un minimum de cinq des sujets énumérés

:

- Teneur en clinker ;
- % du transport (matière première et/ou vers le client) par rapport aux émissions totales ;
- Utilisation de matériaux secondaires ;
- Utilisation de combustibles fossiles ;
- Production d'énergie renouvelable / % d'énergie renouvelable ;
- Utilisation d'eau potable ;
- Émissions de dioxyde de carbone ;
- Incidents/blessures/accidents ;
- Santé et bien-être des employés.

Preuve requise

Le rapport de développement durable le plus récent, datant de moins de trois ans,

OU

une preuve de participation à un benchmark, fournissant la preuve que les données sont publiées sur une base annuelle.

M5.02 Indicateurs clés de performances (ICP) vérifiés de manière externe

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points

Ciment: 2 points

Granulat: 2 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton			x	x
Ciment			x	x
Granulat				

Les ICP sont vérifiés de manière externe (voir l'annexe).

Preuve requise

Des preuves de vérification externe accessibles au public

OU

Une preuve que l'entreprise a fait l'objet d'un audit par rapport à la charte CSI au cours des cinq dernières années.

Environnement

E1 - Impact sur le cycle de vie

But

Assurer la transparence et encourager l'utilisation de produits et de matériaux ayant un impact positif et améliorant le cycle de vie.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 6 points (+1EP)

Ciment: 6 points

Granulat: 6 points

E1.01 Déclaration environnementale sectorielle des produits

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points

Ciment: 2 points

Granulat: 2 points

L'entreprise conjugue ses efforts pour développer pour ses produits de(s) déclaration(s) environnementale(s) sectorielle(s) de produits (DEP), et ce, dans la région des usines évaluées. Cela contribue à collecter des données moyennes représentatives d'ACV. Les DEP sont conformes aux normes nationales DEP.

Preuve requise

Une preuve confirmant que l'entreprise a contribué - en fournissant des données - à générer au moins une DEP à l'échelle de l'industrie du béton, du ciment et des granulats, et ce, dans le pays où se trouve l'usine qui demande la certification. La DEP doit être soit valide, soit en phase de préparation. La preuve demandée doit être émise ou confirmée par le groupe qui coordonne/coordonnait la génération de la DEP à l'échelle de l'industrie.

OU

Si l'association sectorielle locale confirme qu'aucune DEP n'est disponible ou en phase de préparation dans le pays où se trouve l'usine qui demande la certification, E1.01 est atteint si E1.03 est rempli.

E1.02 Mise en œuvre de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV)

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points **Ciment:** 2 points **Granulat:** 2 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton		x	x	x
Ciment		x	x	x
Granulat		x	x	x

L'entreprise réalise des analyses de cycle de vie (ACV)

Preuve requise

La preuve est fournie via l'abonnement et l'utilisation démontrée de l'outil CSI.

OU

La preuve est fournie via l'abonnement ou la propriété et l'utilisation d'autres outils d'ACV (voir l'annexe)

OU

E1.03 est rempli.

E1.03 Publication des Déclarations Environnementales de Produits (DEP)

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points **Ciment:** 2 points **Granulat:** 2 points

L'entreprise a publié au moins une DEP. La DEP suit les normes internationales ou nationales et est la troisième partie vérifiée (voir l'annexe).

Preuve requise

Une copie électronique de la DEP

OU

Le lien Internet vers la DEP, mis à disposition du public.

(Si E1.03 est rempli E1.04 est atteint par défaut.)

E1.04 (EP) Rapport des émissions de carbone spécifiques à un produit

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point

Ciment: 0 point

Granulat: 0 point

Sur demande, l'entreprise propose à ses clients des calculs de la teneur en carbone spécifique par composition de béton.

Preuve requise

Des calculs exemplaires de la teneur en carbone par composition de béton

OU

Une DEP spécifique à la teneur spécifique par composition de béton (point E1.03)

OU

Une offre publique de calcul des émissions de carbone spécifiques à un produit (brochure, publipostage, site Internet, etc.).

E2 - Utilisation du territoire

But

Veiller à ce que les terres soient utilisées de façon légitime, à ce que les conflits liés à l'utilisation des terres soient réduits au minimum et à ce que les terres soient réaménagées à la fin de l'utilisation, conformément à l'autorisation d'urbanisme ou, en l'absence d'exigences dans cette autorisation, qu'elles soient réaménagées d'une manière qui soit approuvée par la communauté locale.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 3 points

Ciment: 7 points

Granulat: 10 points

E2.01 Politique visant à éviter les sites d'importance mondiale ou nationale

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point

Ciment: 1 point

Granulat: 1 point

Les entreprises ont une politique accessible au public qui interdit les activités dans certains sites de conflits potentiels d'utilisation des terres ; la définition de ces zones doit respecter les cadres de référence établis, par exemple ceux du patrimoine de l'UNESCO ou des catégories de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Preuve requise

Une copie de la police et une preuve qu'elle a été publiée (par exemple un lien vers un site web).

E2.02 Surveillance des vibrations

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point

Ciment: 1 point

Granulat: 2 points

Si l'exploitation minière utilise le dynamitage, l'usine surveille les vibrations dans les communautés avoisinantes. S'il n'y a pas de dynamitage, ce crédit sera accordé par défaut.

Preuve requise

Des copies des protocoles de surveillance

OU

Une confirmation par la direction qu'aucun dynamitage n'est effectué.

E2.03 Utilisation responsable du territoire

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point

Ciment: 3 points

Granulat: 3 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton		x	x	x
Ciment		x	x	x
Granulat		x	x	x

L'usine assure une utilisation responsable des terres.

Preuve requise

Béton:

Un plan du site montrant l'emplacement des principales installations de l'usine, y compris les routes et les drains d'eaux pluviales, les bassins de rétention, etc. Ce plan doit également contenir une explication des raisons et de la façon dont l'aménagement du site permet d'utiliser le terrain d'une manière efficace (par exemple, la biodiversité, la fluidité du trafic, la gestion des eaux pluviales, le stockage/traitement efficace des matériaux).

Ciment/granulats:

Un plan de développement de la carrière est mis en place ; ce dernier comprend le plan d'extraction et le plan de réaménagement (voir l'annexe).

ET

Une preuve que le réaménagement progressif est mis en œuvre lorsque cela est raisonnablement possible et autorisé par les exigences locales (voir l'annexe).

E2.04 Protection contre la pollution

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points **Ciment:** 1 point **Granulat:** 1 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton		x	x	x
Ciment		x	x	x
Granulat		x	x	x

L'usine possède des installations où les produits chimiques (y compris les combustibles) sont conservés dans des conditions où tout déversement, notamment accidentel, ne contamine pas les terres.

Preuve requise

Des photographies des installations de stockage des produits chimiques et des combustibles

OU

L'usine est certifiée ISO 14001.

OU

Le critère est attribué par défaut si aucun produit chimique ou carburant n'est utilisé et stocké sur le site.

E2.05 Réduction de l'impact sur les communautés avoisinantes

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 3 points

Si les opérations minières utilisent le dynamitage : des efforts démontrables sont réalisés pour réduire les vibrations dans les localités avoisinantes (par exemple : l'utilisation du déchetage dans les zones les plus sensibles, l'utilisation de techniques de dynamitage pionnières pour réduire les vibrations au-delà du site). Si aucun dynamitage n'est effectué, ce crédit sera accordé par défaut.

Preuve requise

Selon l'action effectuée, p. ex.

- Une photo de l'équipement utilisé (p. ex. : une pelleuse)
- Les protocoles de mesure, etc.

OU

La confirmation par la direction qu'aucun dynamitage n'est effectué

E3 - Energie et Climat

But

Promouvoir l'utilisation responsable de l'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 12 points

Ciment: 35 points

Granulat: 11 points

E3.01 Politique d'énergie et de climat

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point

Ciment: 4 points

Granulat: 1 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton			x	x
Ciment			x	x
Granulat				

L'entreprise s'est engagée à mesurer, à déclarer et à réduire ses émissions de GES.

Preuve requise

Une politique accessible au public/un engagement à mesurer, à communiquer et à réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise.

OU

L'appartenance à une organisation sectorielle (p. ex. CSI) qui s'est publiquement engagée à mesurer, à communiquer et à réduire ses émissions de GES, et où s'engager à respecter ces principes est requis pour adhérer à l'organisation

ET

La preuve de l'engagement à mesurer les émissions de GES est automatiquement couverte par un engagement à communiquer ces émissions.

E3.02 Surveillance des émissions des GES

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 3 points **Ciment:** 3 points **Granulat:** 2 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton				
Ciment		x	x	x
Granulat				

L'entreprise surveille ses émissions pertinentes de GES.
Les émissions de GES liées à l'exploitation propre et à la livraison du béton.

Preuve requise

Un extrait des résultats de la surveillance et des calculs des émissions de GES qui y sont liés.

OU

Une preuve que la société a été auditée avec succès par rapport à la GCCA Sustainability Charter (ancien charte CSI) au cours des cinq dernières années

E3.03 Communication publique des résultats de la surveillance

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 3 points **Granulat:** 1 point

L'entreprise rend compte des résultats de la surveillance sur une base annuelle.

Preuve requise

Une copie de la dernière publication/un lien vers la dernière publication (ne datant pas de plus d'un an) disponible sur attestation.

OU

Une preuve que la société a été auditée avec succès par rapport à la GCCA Sustainability Charter (ancien charte CSI) au cours des cinq dernières années.

E3.04 Vérification externe des rapports d'émissions des GES

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 3 points **Granulat:** 1 point

La déclaration des GES a fait l'objet d'une vérification externe conformément aux normes établies (voir l'annexe) et avec au moins un degré de certitude minimale

Preuve requise

Une copie de la déclaration de vérification.

E3.05 Déclaration dans la base de données de la GNR

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point **Ciment:** 3 points **Granulat:** 0 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton				
Ciment		x	x	x
Granulat				

L'entreprise rend compte chaque année à la base de données du GCCA **Getting the Numbers Right** (GNR) pour toutes les cimenteries où cela est légalement possible. Si une entreprise contrôle une cimenterie où la déclaration à la base de données GNR n'est pas légalement possible, ce critère ne s'applique pas à la ou aux cimenterie(s) concernée(s).

Preuve requise

Une inscription sur la liste positive de PwC (non membre du GCCA).

OU

Une preuve que la société a été audité avec succès par rapport à la GCCA Sustainability Charter (ancien charte CSI) au cours des cinq dernières années

E3.06 Objectif de réduction des émissions de CO2

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point

Ciment: 2 points

Granulat: 0 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton				
Ciment		x	x	x
Granulat				

L'entreprise a un objectif public de réduction de CO2.

Preuve requise

Un objectif de réduction des émissions de CO2 accessible au public.

OU

Une preuve que la société a été auditée avec succès par rapport à la GCCA Sustainability Charter (ancien charte CSI) au cours des cinq dernières années.

E3.07 Objectif scientifique de réduction des émissions de CO2

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point **Ciment:** 4 points **Granulat:** 0 point

L'entreprise peut démontrer que l'objectif précisé dans E3.06 est fondé sur des données scientifiques et couvre un horizon temporel d'au moins 2030.

Preuve requise

Une documentation de la définition des objectifs à l'aide de l'une des méthodes approuvées (voir l'annexe). Cela devrait comprendre au minimum :

- La méthodologie choisie (voir l'annexe)
- L'année de référence et l'année cible
- Les niveaux d'émissions de référence et les niveaux d'émission cibles
- Les sources de données supplémentaires spécifiques à l'approche (voir l'annexe)
- Le calcul du niveau cible ou, lorsque celui-ci ne peut être présenté, un outil de calcul simple tel qu'une feuille de calcul avec une description du processus de calcul, y compris les résultats intermédiaires importants

OU

Une preuve que l'objectif a été reconnu comme étant fondé sur des données scientifiques par l'une des organisations nommées dans l'annexe.

E3.08 Potentiels de réduction d'énergie

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points **Ciment:** 2 points **Granulat:** 2 points

L'usine a identifié des actions potentielles pour réduire sa consommation d'énergie.

Preuve requise

Un rapport d'audit énergétique ou une auto-évaluation de la consommation d'énergie et des potentiels d'économie d'énergie.

OU

Le certificat ISO 50001

E3.09 Atteinte de l'objectif de réduction des émissions de CO2

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point **Ciment:** 8 points **Granulat:** 0 point

L'entreprise a atteint l'ancien objectif scientifique de réduction ou, si s'il s'agit d'un objectif futur (E3.07), l'entreprise peut montrer qu'elle est en voie de l'atteindre.

Preuve requise

Un document non confidentiel/un lien public indiquant que l'objectif scientifique a été atteint
OU

la confirmation par une tierce partie que l'objectif scientifique de réduction des émissions de CO2 a été atteint. S'il s'agit d'un objectif scientifique futur, une preuve que l'entreprise est sur la bonne voie pour l'atteindre (= un certain progrès linéaire doit au moins être démontré)..

E3.10 Implémentation des potentiels de réduction d'énergie

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 3 points **Ciment:** 2 points **Granulat:** 3 points

L'usine a implémenté au moins un des potentiels de réduction de la consommation d'énergie indiqués dans E3.08.

Preuve requise

Une preuve de l'implémentation, y compris une évaluation des économies d'énergie (prévues).

E3.11 Sensibilisation aux économies d'énergie

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point

Ciment: 1 point

Granulat: 1 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton		x	x	x
Ciment		x	x	x
Granulat		x	x	x

Les travailleurs concernés ont été mis au courant :

- des principaux facteurs de consommation d'énergie (thermique/électricité)
- et de comment ils peuvent contribuer à réduire leur consommation d'énergie

Preuve requise

Une copie du courriel, de la notification ou de tout autre canal d'information pertinents.

E4 - Qualité de l'air

But

Réduire au minimum les émissions de polluants atmosphériques et de particules provenant des gaz de combustion.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 7 points

Ciment: 34 points

Granulat: 4 points

E4.01 Objectifs de réduction des émissions

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point

Ciment: 3 points

Granulat: 0 point

L'entreprise a fixé un objectif public de réduction des émissions de NO_x, SO_x et PM.

Preuve requise

Une copie du document accessible au public indiquant les objectifs ou un lien vers le site Web.

OU

Une preuve que l'entreprise a été audité avec succès par rapport à la GCCA Sustainability Charter (ancien charte CSI) au cours des cinq dernières années.

E4.02 Surveillance et communication des émissions

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point

Ciment: 3 points

Granulat: 0 point

L'entreprise surveille et déclare les émissions atmosphériques conformément aux lignes directrices sur la surveillance et le rapportage des émissions dans l'Industrie du ciment de GCCA.

Preuve requise

Une preuve que l'entreprise se conforme aux lignes directrices de GCCA

OU

Une preuve que l'entreprise a été audité avec succès par rapport à la GCCA Sustainability Charter (l'ancien charte CSI) au cours des 5 dernières années.

E4.03 Vérification de la déclaration des émissions

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point **Ciment:** 2 points **Granulat:** 0 point

Les données d'émissions ont fait l'objet d'une vérification externe selon les normes établies (voir l'annexe) avec au moins un degré de certitude minimale

Preuve requise

Une copie de la déclaration de vérification.

OU

Si l'usine est soumise à un système de surveillance des émissions (voir l'annexe).

E4.04 Emissions de NOx

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point **Ciment:** 6 points **Granulat:** 0 point

Les émissions de NOx des fours sont surveillées et maintenues à un niveau minimal.

E = 1 : émissions de NOx \leq 800 mg/Nm^{3*})

E = 2 : émissions de NOx \leq 500 mg/Nm^{3*})

E = 3 : émissions de NOx \leq 300 mg/Nm^{3*})

*) valeur moyenne journalière, si elle est surveillée en continu

M = 2 : les émissions de NOx sont surveillées en permanence

M = 1 : Des mesures ponctuelles des émissions de NOx sont effectuées au moins une fois par an.

$P = E \times M$

P = Points obtenus

E = Niveau d'émissions

M = Niveau de surveillance

Preuve requise

Le protocole des émissions.

E4.05 Emissions de SOx

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point **Ciment:** 6 points **Granulat:** 0 point

Les émissions de SOx des fours sont surveillées et maintenues à un niveau minimum.

E = 1 : émissions de SOx exprimées en SO₂ ≤ 400 mg/Nm^{3*})

E = 2 : émissions de SOx exprimées en SO₂ ≤ 150 mg/Nm^{3*})

E = 3 : émissions de SOx exprimées en SO₂ ≤ 50 mg/Nm^{3*})

*) valeur moyenne journalière, si elle est surveillée en continu

M = 2 : les émissions de SOx sont surveillées en permanence

M = 1 : Des mesures ponctuelles des émissions de SOx sont effectuées au moins une fois par an.

P = E x M

P = Points obtenus

E = Niveau d'émissions

M = Niveau de surveillance

Preuve requise

Le protocole des émissions.

E4.06 Emissions de poussières

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point **Ciment:** 6 points **Granulat:** 0 point

Les émissions de poussières des fours sont surveillées et maintenues à un niveau minimum.

E = 1 : émissions de PM ≤ 30 mg/Nm^{3*})

E = 2 : émissions de PM ≤ 20 mg/Nm^{3*})

E = 3 : émissions de PM ≤ 10 mg/Nm^{3*})

*) valeur moyenne journalière, si elle est surveillée en continu

M = 2 : les émissions de particules sont surveillées en permanence (voir l'annexe)

M = 1 : Des mesures ponctuelles des émissions de poussières (PM) sont effectuées au moins une fois par an.

P = E x M

P = Points obtenus

E = Niveau d'émissions

M = Niveau de surveillance

Preuve requise

Le protocole des émissions.

E4.07 Emissions de mercure

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point **Ciment:** 4 points **Granulat:** 0 point

Les émissions de mercure sont surveillées et maintenues à un niveau minimal.

E = 2 : émissions de Hg $\leq 0,05 \text{ mg/Nm}^3$ *)

*) valeur moyenne journalière, si elle est surveillée en continu

M = 2 : Les émissions de mercure font l'objet d'une surveillance continue.

M = 1 : Des mesures ponctuelles des émissions de mercure sont effectuées au moins une fois par an. Si les émissions de Hg sont $\leq 0,025 \text{ mg/Nm}^3$, M = 1 est atteint si les mesures ponctuelles des émissions de mercure sont effectuées au moins une fois tous les deux ans.

$P = E \times M$

P = Points obtenus

E = Niveau d'émissions

M = Niveau de surveillance

Preuve requise

Le protocole des émissions.

E4.08 Silos à air pur

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 3 points

Ciment: 0 point

Granulat: 0 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton		x	x	x
Ciment				
Granulat				

Chaque silo à ciment/addition (matériel secondaire à base de ciment (SCM)) doit être équipé des mesures de contrôle suivantes :

Un filtre dépoussiéreur pour les toits des silos ou un système central de collecteur d'aspirateur

ET

Un système d'avertissement quand le silo connaît un trop-plein (indicateurs de bac haut)

ET

Le fait que les mesures de contrôle soient systématiquement maintenues.

OU

Le fait que tous les filtres soient sous boîtier complet.

Preuve requise

Plan d'activités de l'entreprise, y compris la manière dont les émissions sont évitées / limitées.

ET

Plan de maintenance des installations concernées

OU

Prouver que les silos sont complètement fermés et ne peuvent pas causer d'émissions

E4.09 Mesures de réduction des poussières de process et fugitives

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 4 points

Ciment: 4 points

Granulat: 4 points

Des mesures de dépoussiérage (voir l'annexe) ont été implémentées pour réduire efficacement le processus et les émissions fugitives de poussières.

P = 2, pour une mesure

P = 4, à partir de deux mesures implémentées

« P » est le score qui peut être obtenu pour ce crédit

Preuve requise

Une preuve photographique de la prise d'une mesure

Une preuve photographique de la prise d'une 2ième mesure.



E5 - Eau

But

Optimiser l'utilisation de l'eau et s'assurer que les rejets d'eaux usées sont d'une qualité qui ne nuit pas à l'environnement.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 9 points

Ciment: 13 points (+1EP)

Granulat: 14 points (+1EP)

E5.01 Pénurie et impact d'eau

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point

Ciment: 1 point

Granulat: 2 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton		x	x	x
Ciment		x	x	x
Granulat		x	x	x

Pour la zone de l'usine, la pénurie d'eau est analysée sur base d'évaluations reconnues (voir l'annexe).

Preuve requise

Une copie de l'analyse concernant la pénurie d'eau, y inclus la catégorie de risque

OU

Une copie de l'ESIA, y inclus l'évaluation de l'eau

E5.02 Surveillance de l'eau

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point

Ciment: 2 points

Granulat: 2 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton		x	x	x
Ciment		x	x	x
Granulat		x	x	x

L'entreprise surveille la consommation d'eau et en rend compte conformément aux lignes directrices de GCCA en matière de Développement Durable pour la surveillance et le rapportage en matière d'eau dans la fabrication du ciment ou un protocole équivalent (voir l'annexe).

Preuve requise

Une preuve que l'entreprise surveille et rend compte de ses activités conformément aux Lignes directrices de GCCA en matière de Développement Durable pour la surveillance et le rapportage en matière d'eau dans la fabrication du ciment, ou un protocole équivalent

OU

La preuve que l'entreprise a été auditée avec succès par rapport à la GCCA sustainability charter (l'ancien charte CSI) au cours des cinq dernières années.

E5.03 Objectif en matière d'eau

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 2 points **Granulat:** 2 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton		x	x	x
Ciment		x	x	x
Granulat		x	x	x

L'entreprise a au moins un objectif d'amélioration déclaré publiquement en ce qui a trait à l'utilisation de l'eau, et elle rend compte régulièrement des progrès de son implémentation. Les objectifs possibles comprennent, sans toutefois s'y limiter, les objectifs clés définis dans les Lignes directrices de GCCA sur le Développement Durable pour la surveillance et le rapportage en matière d'eau dans la fabrication du ciment, ou un protocole équivalent sur l'eau (voir l'annexe).

Preuve requise

Une copie d'un document non confidentiel indiquant l'objectif ou un lien vers la déclaration publique détaillant l'objectif ayant trait à l'eau (obligatoire dans les zones où l'eau est rare, conformément au paragraphe E5.01).

E5.04 Vérification des rapports relatifs à l'eau

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 2 points **Granulat:** 2 points

L'entreprise effectue au moins une fois tous les trois ans un processus de certification en faisant appel à des experts en certification, reconnus et indépendants. L'étendue des données assurées couvre au moins la totalité des prélèvements d'eau selon les Lignes directrices de GCCA sur le Développement Durable pour la surveillance et le rapportage en matière d'eau dans la fabrication du ciment, ou un protocole équivalent sur l'eau (voir l'annexe).

Preuve requise

Un rapport de certification/d'assurance
OU

Une preuve que l'entreprise a été auditée avec succès par rapport à la GCCA Sustainability Charter (l'ancien charte CSI) au cours des cinq dernières années.

E5.05 Rapport sur l'utilisation de l'eau et la qualité des rejets d'eaux usées

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 2 points **Granulat:** 2 points

L'usine réalise un rapport sur l'utilisation de l'eau à ses parties prenantes, au moins sur une base annuelle, en termes de la quantité d'eau utilisée et de la qualité des rejets d'eaux usées.

Ce critère est également accordé si - à l'exception de l'eau sanitaire - aucune eau n'est rejetée.

Preuve requise

Une copie du rapport public ou un lien vers le site Web public

OU

Des procès-verbaux, lettres ou autres documents prouvant une certaine communication aux intervenants.

OU

Une preuve qu'à l'exception de l'eau sanitaire, aucune eau n'est rejetée.

E5.06 Actions pour la réduction de la consommation d'eau

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points **Ciment:** 2 points **Granulat:** 2 points

L'entreprise a atteint l'objectif précédent d'amélioration de l'eau (E5.03) ou, s'il s'agit d'un objectif futur, elle peut montrer qu'elle est en bonne voie de l'atteindre.

OU

L'usine dispose d'une installation de recyclage qui traite l'eau de pluie et l'eau de lavage des camions.

Le critère est également accordé si - à l'exception de l'eau sanitaire - aucune eau n'est rejetée.

Preuve requise

Une preuve que l'objectif a été atteint ou, s'il s'agit d'un objectif futur, une preuve que l'usine est en bonne voie de l'atteindre (= un certain progrès linéaire doit au moins être démontré)

OU

La preuve qu'une installation de recyclage de l'eau de pluie et de l'eau de lavage des camions est en place, p. ex. :

- Des preuves photographiques
- Des diagrammes du débit de l'eau

OU

Une preuve qu'à l'exception de l'eau sanitaire, aucune eau n'est rejetée.

E5.07 Actions visant à améliorer la qualité des rejets d'eaux usées

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points **Ciment:** 2 points **Granulat:** 2 points

L'usine a mis en place un système pour améliorer la qualité de l'eau rejetée, par exemple par filtration ou par sédimentation.

Le critère est également accordé si - à l'exception de l'eau sanitaire - aucune eau n'est rejetée.

Preuve requise

Des preuves pertinentes (p. ex. photographiques) qu'un système d'amélioration de la qualité de l'eau est en place.
OU

Une preuve qu'à l'exception de l'eau sanitaire, aucune eau usée n'est rejetée.

E5.08 (EP) Approvisionnement en eau aux collectivités avoisinantes

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 1 point

Critères de Performance Exemplaire :

L'usine fournit de l'eau aux communautés avoisinantes.

Preuve requise

Preuve que l'eau est fournie, par ex. contrat, lettre de la communauté.



E6 - Biodiversité

But

Maintenir ou améliorer la valeur de la biodiversité et des écosystèmes tout au long de la chaîne de valeur, en prenant en particulier en compte la biodiversité souvent unique des zones karstiques.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 0 point

Ciment: 17 points

Granulat: 17 points

E6.01 Politique de biodiversité

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point

Ciment: 2 points

Granulat: 2 points

L'entreprise a une politique, accessible au public, dont la biodiversité fait partie intégrante.

Preuve requise

Une copie de la politique

ET

Une preuve de la mise à disposition publique.

E6.02 Evaluation de la biodiversité

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point

Ciment: 3 points

Granulat: 3 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton				
Ciment		x	x	x
Granulat		x	x	x

L'usine a effectué une évaluation de la biodiversité avant d'entreprendre des activités minières ou des agrandissements majeurs.

L'évaluation de la biodiversité comprend :

- L'identification d'habitats/d'espèces/d'écosystèmes clés
- Les menaces, risques et opportunités pour la biodiversité

(voir l'annexe)

Preuve requise

Une copie de l'évaluation de la biodiversité.

E6.03 Évaluation des zones à haute valeur de biodiversité

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point **Ciment:** 3 points **Granulat:** 3 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton				
Ciment		x	x	x
Granulat		x	x	x

L'usine a fait l'objet d'une évaluation pour déterminer si elle chevauche ou si elle se trouve à proximité d'une Zone à Haute Valeur de Biodiversité (y compris les zones protégées et les zones de haute biodiversité selon la GRI EN11).

Preuve requise

Une copie de l'évaluation du site, qui peut faire partie de l'évaluation de la biodiversité.

E6.04 Évaluation régulière de la zone de valeur de la biodiversité

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point **Ciment:** 3 points **Granulat:** 3 points

L'usine procède régulièrement à une évaluation de la biodiversité, au moins une fois tous les dix ans.

Preuve requise

Une copie de l'évaluation de la biodiversité la plus récente.

E6.05 Gestion de la biodiversité/plan d'action

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point **Ciment:** 3 points **Granulat:** 3 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton				
Ciment		x	x	x
Granulat		x	x	x

L'usine a mis un plan de gestion de la biodiversité (PGB) ou un plan d'action pour la biodiversité (PAB) en place qui comprend les mesures d'atténuation liées à tout impact négatif sur la biodiversité d'importance nationale ou internationale.

La priorité devrait être donnée à l'évitement et à la réduction des impacts sur la biodiversité d'importance nationale et mondiale.

L'inclusion de la gestion de la biodiversité dans le Système de Gestion de l'Environnement (SGE) peut servir d'équivalent à un BMP/BAP.

Preuve requise

Une copie du plan de gestion ou d'action de la biodiversité. (obligatoire dans les zones à haute valeur de biodiversité selon E6.03).

E6.06 Évaluation de l'impact sur la biodiversité

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point **Ciment:** 3 points **Granulat:** 3 points

L'usine évalue et surveille son impact sur la biodiversité conformément aux étapes séquentielles de la hiérarchie du processus d'atténuation : éviter, minimiser et atténuer, en utilisant une méthodologie reconnue (voir l'annexe).

Preuve requise

Une copie de l'évaluation de l'impact ou du rapport de surveillance.



E7 - Matières secondaires

But

- Réduire la consommation de matières premières en évitant les pertes ou en utilisant des matières secondaires (notamment des matériaux recyclés), lorsqu'ils sont disponibles et techniquement, écologiquement et économiquement raisonnables.
- Contribuer à une économie circulaire.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 17 points (+1EP)

Ciment: 9 points

Granulat: 0 point

E7.01 Évaluation de la disponibilité des matières secondaires

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 4 points

Ciment: 2 points

Granulat: 0 point

Ciment:

Une évaluation documentée de la disponibilité des matières secondaires non-transformées pour la production de clinker et de ciment, couvrant le pays ou la région où se trouve l'usine qui demande la certification, est effectuée au moins tous les trois ans.

Béton:

Une évaluation documentée de la disponibilité des matières secondaires non-transformées pour la production de béton, couvrant le pays ou la région où se trouve l'usine qui demande la certification, est effectuée au moins tous les trois ans.

Preuve requise

La preuve qu'une évaluation a été effectuée au cours des trois dernières années.

E7.02 Politique sur l'utilisation des matières secondaires

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points

Ciment: 2 points

Granulat: 0 point

Il existe une politique qui favorise l'utilisation croissante de matériaux secondaires lorsque ceux-ci sont écologiquement raisonnables et techniquement et économiquement possible.

Preuve requise

Une copie de cette politique.

E7.03 Déclaration de l'utilisation de matières secondaires

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points

Ciment: 2 points

Granulat: 0 point

L'utilisation des matières secondaires fait l'objet d'un suivi régulier et de rapports au moins sur une base annuelle.

Preuve requise

Une copie du dernier rapport qui résume l'utilisation des matières secondaires. Une fois certifié, le rapport doit ne pas dater de plus d'un an.

E7.04 Traitement responsable du béton retour

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 3 points

Ciment: 0 point

Granulat: 0 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton		x	x	x
Ciment				
Granulat				

L'usine veille à ce que le béton retour soit traité de façon responsable au lieu d'être mis en décharge. Le traitement responsable comprend, entre autres

- le recyclage - avant durcissement - du béton retour dans le but de réutiliser les granulats et l'eau
- le recyclage du béton durci en granulats
- couler le béton retour dans des produits en béton
- conclure des ententes contractuelles avec des tiers qui assurent le traitement responsable du béton retour au nom de l'usine.

Preuve requise

La preuve que le béton retour est traité de façon responsable, p. ex

- une preuve photographique de l'usine de recyclage
- une preuve photographique d'une bonne installation de production de béton et des données relatives à la production
- une copie des arrangements contractuels

E7.05 Utilisation optimisée des matières secondaires

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 3 points **Ciment:** 3 points **Granulat:** 0 point

L'usine a augmenté l'utilisation de matières secondaires (spécifiques par unité de produit) conformément à l'évaluation selon E7.01.

OU

Béton :

Le critère peut également être rempli si des mesures (ne datant pas de plus de trois ans) ont été mises en œuvre pour réduire la quantité (= le pourcentage) de béton retour.

OU

Béton :

Une utilisation accrue de sable et de granulats manufacturés en remplacement des matériaux naturels au cours des trois dernières années, est une alternative éligible pour gagner 1 point

Preuve requise

Béton (1 point):

Une preuve de l'utilisation accrue de sable et de granulats manufacturés par rapport aux matériaux naturels au cours des trois dernières années au moment de la certification.

Une preuve de l'utilisation optimisée des matériaux secondaires.

OU

Béton (3 points) :

Des preuves démontrant les mesures (ne datant pas de plus de trois ans) mises en œuvre pour réduire le nombre de béton retour

ET

La quantité (= le pourcentage) de béton recyclé avant et après la mise en œuvre de telles mesures.

OU

Béton (1 point) :

Une preuve de l'utilisation accrue de sable et de granulats manufacturés par rapport aux matériaux naturels au cours des trois dernières années au moment de la certification.

E7.06 Utilisation optimisée des matériaux secondaires au niveau d'un projet

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 3 points **Ciment:** 0 point **Granulat:** 0 point

L'usine a optimisé l'utilisation de matériaux secondaires pour un projet particulier.

Preuve requise

Une preuve de l'utilisation optimisée des matériaux secondaires sur au moins un projet.

E7.07 (EP) Traitement responsable des matériaux "non béton"

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point

Ciment: 0 point

Granulat: 0 point

Performance Exemple :

L'usine traite les déchets autres que le béton, comme les produits à base de plâtre retournés, p. ex. des chapes de sol, du verre ou tout autre matière similaire, et elle évite ainsi la mise en décharge. Le traitement responsable comprend, entre autres

- le recyclage des déchets autres que le béton
- la collecte des déchets en vue d'une utilisation ultérieure, p. ex. comme matière première pour la production d'autres matériaux ou pour une utilisation dans d'autres procédés
- conclure des ententes contractuelles avec des tiers qui assurent le traitement responsable des déchets retournés au nom de l'usine

Preuve requise

Une preuve que le matériel retourné est traité de façon responsable, p. ex.

- une preuve photographique de l'installation/de l'usine de recyclage
- une copie des arrangements contractuels



E8 - Transport

But

Minimiser l'impact du transport sur l'environnement.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 5 points

Ciment: 5 points

Granulat: 12 points

E8.01 Politique du transport

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points

Ciment: 2 points

Granulat: 4 points

L'organisation s'est dotée d'une politique qui traite des impacts environnementaux du transport des matériaux et des produits aux clients.

Preuve requise

Une copie de la politique.

E8.02 Système de gestion du transport

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points **Ciment:** 2 points **Granulat:** 4 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton		x	x	x
Ciment		x	x	x
Granulat		x	x	x

L'usine dispose d'un système de répartition qui contient, p. ex., des données de transport relatives aux activités en termes des modes de transport et des distances parcourues. Les distances parcourues par les entrepreneurs, directement liées aux activités de l'organisation et directement contractées par l'organisation, sont également couvertes.

Preuve requise

Un extrait du système de gestion du transport (ou du système de disposition logistique), montrant qu'il contient les éléments requis.

E8.03 Évaluation des technologies et méthodes propres

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 4 points

L'organisation effectue régulièrement des évaluations visant à réduire au minimum les impacts, y compris, par exemple, des systèmes de répartition centralisés, des outils de technologie de l'information pour l'optimisation des itinéraires (GPS), la formation des conducteurs, la sensibilisation et le suivi (en temps réel) de la consommation de carburant. L'évaluation doit être effectuée au moins tous les trois ans.

Preuve requise

Une preuve que les évaluations sont effectuées conformément aux exigences.

E9 - Combustibles secondaires

But

- Réduire la consommation de combustibles fossiles en utilisant des combustibles secondaires, lorsque ceux-ci sont disponibles.
- Veiller à ce que l'utilisation de carburants de substitution n'ait pas d'incidence sur la santé, la sécurité ou l'environnement pendant l'approvisionnement, le transport, la manutention, la production, sur le produit final et sa fin de vie.
- Contribuer à la réduction des déchets par la récupération des ressources.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 0 point

Ciment: 7 points

Granulat: 0 point

E9.01 Utilisation de déchets soumis à des restrictions

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point

Ciment: 1 point

Granulat: 0 point

Le fournisseur de ciment doit s'engager à ne pas utiliser de " déchets soumis à des restrictions communes ", tels que définis dans les Lignes directrices du GCCA concernant le Co-traitement des Combustibles et des Matières Non-transformées dans la Fabrication du Ciment.

Preuve requise

Un engagement écrit de la direction générale

OU

Une preuve que la société a été audité avec succès par rapport à la GCCA Sustainability charter (ancien charte CSI) au cours des cinq dernières années.

E9.02 Evaluation des alternatives

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 0 point

Le critère E9.01 est rempli

ET

Il existe une évaluation et une documentation sur la disponibilité des carburants de remplacement. Cette évaluation doit être révisée au moins tous les trois ans.

Preuve requise

Le critère E9.01 est rempli

ET

Une preuve qu'une évaluation a été effectuée au cours des trois dernières années.

E9.03 Évaluation des carburants de substitution non nocifs

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point **Ciment:** 3 points **Granulat:** 0 point

Le critère E9.01 est rempli

ET

les fournisseurs de ciment qui utilisent des combustibles de substitution respectent l'intégralité des Lignes directrices du GCCA pour le Co-traitement des Combustibles et des Matières Non-transformées dans la Fabrication du Ciment.

Preuve requise

E9.01 est rempli

ET

Une confirmation qu'un audit par rapport à la charte GCCA sustainability (ancien charte CSI) a été effectué avec succès au cours des cinq dernières années.

OU

Un rapport écrit de l'auditeur confirmant que le fournisseur de ciment respecte les Lignes directrices du GCCA sur le Co-traitement des Combustibles et des Matières Non-transformées dans la Fabrication du Ciment.

E9.04 Communication et participation des parties prenantes

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 0 point

Ciment: 2 points

Granulat: 0 point

Les critères E9.01 sont remplis

ET

la preuve que la collectivité locale a participé au processus de prise de décision pour l'utilisation de carburants de substitution.

Preuve requise

E9.01 est rempli

ET

Des procès-verbaux, des protocoles de consultation des intervenants et des processus d'harmonisation.

Sociale

S1 - Communauté locale

But

Contribuer à l'amélioration du bien-être de la communauté dans laquelle l'entreprise exerce ses activités.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 13 points

Ciment: 14 points

Granulat: 10 points

S1.01 Politique

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 4 points

Ciment: 4 points

Granulat: 2 points

L'entreprise a mis en place une politique pour s'engager régulièrement avec la communauté locale (au moins une fois tous les trois ans s'il n'y a pas de changements majeurs affectant la communauté locale).

Preuve requise

Une copie de la politique.

S1.02 Investissement social

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points

Ciment: 2 points

Granulat: 2 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton		x	x	x
Ciment		x	x	x
Granulat		x	x	x

L'entreprise s'est dotée d'une politique écrite pour investir des ressources dans des initiatives et dans des programmes visant à améliorer les aspects sociaux de la vie communautaire, par exemple les suivants :

- la prise en compte de la promotion du développement communautaire dans la planification des projets d'investissement social ;
- éviter les actions qui perpétuent la dépendance d'une communauté à l'égard des activités, de la présence ou du soutien continus philanthropiques de l'entreprise ;
- établir des partenariats avec d'autres organismes, y compris des organismes gouvernementaux, commerciaux ou non gouvernementaux (ONG) afin de maximiser les synergies et d'utiliser des ressources, des connaissances et des compétences complémentaires ;
- contribuer à des programmes qui donnent accès à de la nourriture et à d'autres produits essentiels aux personnes vulnérables ou aux groupes discriminés et aux personnes à faible revenu ;
- la prise en compte de la dévaluation et du déplacement des terres ;
- l'amélioration de l'infrastructure locale

Preuve requise

Une copie de la politique.

S1.03 Communication et information

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 1 point

L'usine communique activement avec la communauté locale et l'informe sur tous les aspects qui ont ou pourraient avoir un impact significatif sur eux, comme l'augmentation/la diminution des activités économiques (extension/réduction de l'usine), la pollution (sol, air, eau, bruit) et le trafic.

Preuve requise

Une preuve d'une communication et d'une information actives, telles que des visites sur place pour la communauté et les autorités locales, des réunions, des séances d'information, des prospectus, des dépliants et d'autres formes de communication cherchant activement à atteindre la communauté locale.

S1.04 Plan de gestion du bruit

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 1 point

- Un plan de gestion du bruit et/ou des vibrations est en place.
- Les parties prenantes représentant la communauté locale ont été consultées lors de l'élaboration du plan, à moins qu'aucune zone résidentielle ne soit affectée.

Preuve requise

Une copie du plan de gestion du bruit

OU

des preuves équivalentes telles que, p. ex., le droit national ou un permis de construire/d'exploitation faisant référence à des limites de bruit et/ou de la gestion du bruit

Une preuve de la consultation des parties prenantes

OU

des preuves équivalentes telles que, par exemple, un permis de construire/un permis d'exploitation, dans le cas où un dialogue fait partie des exigences et si la protection contre le bruit est couverte par la législation nationale

OU

la preuve qu'aucune zone résidentielle n'est affectée par le bruit de l'usine (p. ex. un plan de zonage ou tout autre plan)

S1.05 Mise en œuvre d'un plan de gestion de la pollution sonore et/ou des vibrations

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points **Ciment:** 2 points **Granulat:** 1 point

Les stratégies du plan de gestion de la pollution sonore et/ou des vibrations ont été implémentées.

Preuve requise

La preuve que des mesures ont été prises, comme par exemple des photos.

S1.06 Sécurité autour du site pour la communauté locale

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points **Ciment:** 3 points **Granulat:** 2 points

L'usine a pris des mesures de sécurité actives afin de réduire au minimum les risques de blessures pour les passants, par exemple :

- des clôtures appropriées autour du site;
- des panneaux avertissant de tout risque (p. ex. baignade, pêche, haute tension);
- des visites sur place pour la collectivité locale afin d'expliquer les dangers pour la sécurité

Preuve requise

Des preuves (photographies) des mesures prises ; dans le cas d'une visite sur place, une preuve que l'attention portée aux dangers pour la sécurité a fait partie intégrante de la visite.

S1.07 Transport aller et retour sur le site

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point

Ciment: 1 point

Granulat: 1 point

Des mesures sont prises pour minimiser les risques d'accidents dans la communauté locale, liés au transport sur le site, tels que :

- l'acheminement clair des camions jusqu'au(x) site(s);
- des mesures qui réduisent le risque d'accidents (p. ex. des clôtures autour des aires de jeux, la prévention des accidents liés aux camions).

Preuve requise

Des preuves (photographies) des mesures prises.

S2 - Information sur les aspects sanitaires des produits

But

Protéger la santé humaine et le bien-être des clients et des utilisateurs du produit.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 6 points

Ciment: 3 points

Granulat: 0 point

S2.01 Mise à disposition au public d'informations sur les risques et la sécurité des produits

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 3 points

Ciment: 3 points

Granulat: 0 point

La communication actuelle des ingrédients est conforme aux critères établis par une tierce partie, allant dans le sens des réglementations ou des cadres de référence établis (voir l'annexe). Les informations sont accessibles au public et abordent les mesures de minimisation des risques associés à l'utilisation du produit.

Preuve requise

Un lien ou une copie exemplaire des renseignements courants accessibles au public, comme les fiches de données de sécurité.

S2.02 Sensibilisation proactive en aval

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 3 points

Ciment: 0 point

Granulat: 0 point

L'entreprise sensibilise de manière proactive les utilisateurs en aval (en particulier les petits constructeurs et les bricoleurs), au sujet des risques liés à l'utilisation du produit et de la façon dont ils peuvent être minimisés. Ce critère est atteint par défaut pour les produits préfabriqués en béton.

Preuve requise

Une preuve de l'approche proactive à l'égard des utilisateurs en aval, comme des instructions écrites pour l'utilisateur, des tutoriels, des formations dispensées ou d'autres preuves similaires.

S3 - Santé et sécurité au travail

But

- garantir l'inclusion des travailleurs dans les questions de sécurité et de santé au travail (SST)
- protéger le bien-être physique, mental et social des travailleurs
- prévenir les atteintes à la santé causées par les conditions de travail

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 18 points

Ciment: 19 points

Granulat: 18 points

S3.01 Analyse des risques

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points

Ciment: 2 points

Granulat: 2 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton		x	x	x
Ciment		x	x	x
Granulat		x	x	x

L'entreprise analyse et contrôle les risques pour la santé et la sécurité liés à ses activités au moins une fois tous les deux ans.

Preuve requise

Une preuve de l'analyse - ne datant pas de plus de deux ans au moment de la certification. Le crédit est obtenu au niveau de l'entreprise, mais les éléments de preuves doivent indiquer que l'analyse est effectuée dans chaque usine, p. ex. en fournissant des documents exemplaires couvrant les usines dans le cadre de la certification.

S3.02 Analyse des risques au moins une fois par an

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point

Ciment: 1 point

Granulat: 1 point

L'entreprise analyse et contrôle les risques pour la santé et la sécurité liés à ses activités au moins une fois par an.

Preuve requise

Une preuve de l'analyse - ne datant pas de plus d'un an au moment de la certification.

S3.03 Mesures préventives

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points

Ciment: 2 points

Granulat: 2 points

L'entreprise prend des mesures préventives basées sur les conclusions de S3.01 et S3.02.

Preuve requise

Des preuves qui montrent les actions d'implémentation, par exemple des photographies de nouveaux équipements, des documents pédagogiques, d'autres documents prouvant que des mesures ont été prises.

S3.04 Politique de santé et de sécurité au travail

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points

Ciment: 2 points

Granulat: 2 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton		x	x	x
Ciment		x	x	x
Granulat		x	x	x

L'entreprise a mis en place une politique de SST qui fait par exemple référence à :

- la portée de la politique
- la formation en matière de santé et de sécurité ;
- les instructions d'utilisation des outils ;
- les mesures liées à la santé et à la sécurité ;
- le signalement des maladies et des incidents liés à la sécurité ;
- les responsabilités

Preuve requise

Une copie de la politique.

S3.05 Mise à disposition de la politique de SST

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 1 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton			x	x
Ciment			x	x
Granulat			x	x

La politique est partagée avec tous les employés et mise à leur disposition.

Preuve requise

Une preuve que la politique est disponible pour tous les employés.

S3.06 Accès aux soins médicaux

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 1 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton		x	x	x
Ciment		x	x	x
Granulat		x	x	x

L'usine assure un accès rapide aux soins médicaux.

ET

Si l'usine compte régulièrement plus de cinq employés par période de travail en rotation sur le site, il devrait y avoir au moins un employé secouriste à chaque période de travail en rotation.

Preuve requise

Une preuve de la disponibilité de premiers soins ou de soins médicaux à une distance raisonnable.

Une preuve qu'il y a au moins un secouriste formé dans chaque période de travail en rotation (p. ex. des plans de rotation, le nombre de secouristes)

OU

Une preuve qu'il n'y a normalement pas plus de cinq employés par quart de travail en rotation (p. ex. des plans de rotation).

S3.07 Accès à de l'eau potable propre

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 1 point

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour la main-d'œuvre doit être garanti.

Preuve requise

Des preuves de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, p. ex. un engagement signé en faveur du programme WASH, des photographies des installations, un rapport sur la qualité de l'eau de la municipalité.

S3.08 Formation sur la santé et la sécurité

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points **Ciment:** 2 points **Granulat:** 2 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton			x	x
Ciment			x	x
Granulat			x	x

Les employés sont régulièrement formés sur les questions de santé et de sécurité liées à leur travail. Par exemple :

- via des consignes
- par des réunions avec les employés sur les questions de santé et de sécurité

Preuve requise

Par exemple des procès-verbaux des formations, des scripts de formations pédagogiques ne datant pas de plus d'un an au moment de la certification.

S3.09 Enregistrement des incidents

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points

Ciment: 2 points

Granulat: 2 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton		x	x	x
Ciment		x	x	x
Granulat		x	x	x

L'entreprise rapporte :

- les accidents évités de justesse* ;
- les incidents médicaux* ;
- les blessures occasionnant une incapacité de travail* ;
- les accidents mortels*

(*) des terminologies équivalentes peuvent s'appliquer

Preuve requise

Le relevé/les statistiques des incidents ne datant pas de plus d'un an au moment de la certification.

S3.10 Mesures correctives basées sur des incidents mortels

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 2 points

Ciment: 2 points

Granulat: 2 points

L'entreprise analyse les incidents mortels et met en place des actions correctives.

Preuve requise

Une documentation des mesures correctives prises à la suite d'un incident mortel, y compris la communication interne.

Dans le cas où aucun incident mortel ne s'est produit, la documentation d'une procédure de signalement et d'implémentation.

S3.11 Aucune blessure avec incapacité de travail au cours des trois dernières années

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 2 points **Granulat:** 1 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton				x
Ciment				x
Granulat				x

L'usine n'a eu aucun accident avec incapacité de travail au cours des trois dernières années au moment de la certification.

Preuve requise

Une preuve dans le registre/les statistiques qu'aucun incident avec incapacité de travail ne s'est produit à l'usine au cours des trois dernières années, au moment de la certification.

S3.12 Aucun accident mortel au cours des trois dernières années

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 1 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton				x
Ciment				x
Granulat				x

L'usine n'a connu aucun accident mortel au cours des trois dernières années au moment de la certification.

Preuve requise

La preuve dans le registre/les statistiques qu'aucun incident mortel ne s'est produit à l'usine au cours des trois dernières années au moment de la certification

S4 - Pratiques liées au travail

But

Assurer le traitement juste et équitable des employés.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 8 points (+1EP)

Ciment: 8 points (+1EP)

Granulat: 8 points (+1EP)

S4.01 Politique en matière de protection sociale

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point

Ciment: 1 point

Granulat: 1 point

Partout où des changements dans les activités d'exploitation ont des répercussions importantes sur l'emploi, l'entreprise s'engage de manière écrite à donner un préavis raisonnable aux autorités compétentes et aux représentants des travailleurs, afin que les implications puissent être examinées conjointement pour atténuer tout impact négatif dans la mesure du possible.

Preuve requise

Une copie du document qui confirme cet engagement

OU

Une loi locale qui couvre cet exigence (voir l'annexe)

S4.02 Dossier personnel de tous les employés

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 1 point

Chaque employé dispose d'un dossier personnel, prouvant la présence d'une éducation et d'une formation à la sécurité pertinentes pour les tâches accomplies par les employés.

ET

Toutes les données personnelles et la vie privée des travailleurs sont protégées contre tout accès non autorisé.

Preuve requise

Une preuve de l'existence de dossiers personnels pour tous les employés, par exemple une photo de la couverture des dossiers de différentes personnes ayant des fonctions différentes, ou une lettre signée par la personne responsable de la gestion des ressources humaines, qui explique que les dossiers sont conservés pour tous les employés

OU

Les lois locales pertinentes.

Explication, si possible étayée par des preuves photographiques (p. ex. une pièce fermée à clé, un meuble de classement ou un programme protégé par un mot de passe), sur la façon dont les données personnelles sont protégées.

OU

Les lois locales pertinentes.

S4.03 Accès au dossier personnel pour tous les employés

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 1 point

Tous les employés ont accès à leur dossier personnel dès leur première demande.

Preuve requise

Une copie d'un document officiel contenant ce droit d'accès.

OU

Les lois locales pertinentes

S4.04 Evaluation personnelle

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 1 point

Une procédure d'évaluation est mise en place, procédure qui prévoit des réunions d'évaluation régulières avec l'employé ; les résultats de la réunion devant être signés par l'employé.

Preuve requise

Un échantillon représentatif des pages de couverture des rapports d'évaluation en cours pour différents employés occupant des fonctions différentes.

ET

Une copie de la procédure d'évaluation.

S4.05 Mise à disposition des profils d'emploi

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 1 point

Un profil a été établi pour chaque poste.

Preuve requise

Une copie d'un certain nombre de profils de fonctions représentatives.

S4.06 Formation sur le lieu de travail

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 1 point

Tous les travailleurs, à toutes les étapes de leur expérience de travail, ont accès au développement de leurs compétences, à la formation et à l'apprentissage, ainsi qu'à des opportunités de promotion professionnelle.

Preuve requise

Une preuve de l'accès au développement des compétences.

S4.07 Examen médical préventif

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 1 point

Un examen médical préventif régulier est offert gratuitement à tous les employés au moins tous les trois ans, comme recommandé dans le manuel de gestion de la santé du CSI.

Preuve requise

Une preuve d'un examen médical préventif ne datant pas de plus de trois ans.

S4.08 Équilibre entre le travail et la vie personnelle

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 1 point

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton				x
Ciment				x
Granulat				x

Les conditions de travail permettent de concilier vie professionnelle et vie privée, et ce, en termes d'heures de travail raisonnables (les heures supplémentaires sont facultatives et peu fréquentes), de congés parentaux et de garde d'enfants, ainsi qu'en termes d'autres services.

Preuve requise

Une preuve qu'il est possible de faire des choix en matière d'équilibre entre le travail et la vie personnelle, comme la preuve de l'existence d'installations ou d'ententes contractuelles volontaires

OU

Une preuve (p. ex. des feuilles de temps exemplaires) que les heures de travail sont conformes au contrat.

OU

Une référence au droit local (s'il y a lieu).

S4.09 (EP) Contrôle externe des normes sociales et respect des droits de l'homme

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point

Ciment: 1 point

Granulat: 1 point

Critères de performance exemplaire :

Il existe un niveau raisonnable de contrôle externe des normes sociales et du respect des droits de l'homme par le biais d'une vérification externe et spécialisée de leur adéquation.

Preuve requise

Enquêtes sur l'adéquation comprenant les éléments suivants de la gestion des droits de l'homme :

1. La culture (y compris les consignes venant de la direction)
2. Les objectifs
3. Les risques (y compris les évaluations des risques, les rapports, les ICP)
4. Le programme (y compris les politiques, les dénonciations, la gestion des cas, les sanctions)
5. L'organisation
6. La communication (y compris le concept de communication et les formations)
7. Les contrôles (y compris les audits)

Economie

B1 - Economie locale

But

Promouvoir l'adoption de pratiques pour le bénéfice économique de la communauté locale.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 4 points

Ciment: 4 points

Granulat: 4 points

B1.01 Economie locale

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 4 points

Ciment: 4 points

Granulat: 4 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton		x	x	x
Ciment		x	x	x
Granulat		x	x	x

L'usine répond aux besoins de l'économie locale et la soutient.

Preuve requise

Une preuve que l'économie locale est soutenue, p. ex. par l'embauche locale, la formation locale, les fournisseurs, l'implication des entreprises locales, etc., en tenant compte des limites légales.

B2 - Entreprise éthique

But

Gérer l'entreprise d'une manière juste et éthique.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 9 points

Ciment: 9 points

Granulat: 9 points

B2.01 Evaluation éthique des risques

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 3 points

Ciment: 3 points

Granulat: 3 points

Prérequis pour obtenir

	Bronze	Argent	Or	Platine
Béton		x	x	x
Ciment		x	x	x
Granulat		x	x	x

La société effectue et documente des évaluations des risques liés à ses activités axées sur l'évitement des pots-de-vin et de la corruption, sur la commercialisation équitable et le respect des droits de propriété, avec des intervalles maximaux de trois ans

Preuve requise

Une preuve qu'une évaluation des risques a été effectuée moins de trois ans auparavant ; il peut s'agir d'une confirmation que le vérificateur a vu l'évaluation ou une copie de l'évaluation.

B2.02 Politique ou code pour une entreprise éthique

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 3 points **Ciment:** 3 points **Granulat:** 3 points

L'entreprise a une politique (ou un certain nombre de politiques) ou un code d'éthique d'entreprise (ou un certain nombre de codes) en place.

La politique (politiques, code(s)) comprend des procédures qui concernent la lutte contre la corruption, la concurrence loyale et le marketing, le respect des droits de propriété, l'implication politique responsable et l'enquête confidentielle.

Preuve requise

Une copie du code, prouvant que les fournisseurs sont dans le champ d'application.

B2.03 Enquête confidentielle

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 1 point

L'organisation dispose d'un mécanisme d'enquête confidentielle, de résolution et de signalement des cas suspects de pots-de-vin et/ou de corruption.

Preuve requise

Une preuve qu'un mécanisme d'enquête confidentielle (au niveau de l'entreprise) est en place. P.ex. :

- Une permanence téléphonique de l'entreprise
- un numéro de téléphone accessible au public pour déposer une plainte

B2.04 Engagement politique responsable

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 1 point

L'entreprise a mis en place des formations pour garantir une organisation éthique à ses employés concernés.

Preuve requise

Une preuve de la démarche de formation, du programme, des certificats exemplaires ou d'autres types de documents.

B2.05 Respect des droits de propriété

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point **Ciment:** 1 point **Granulat:** 1 point

La société reconnaît les droits de propriété, tant physiques qu'intellectuels.

Preuve requise

Une politique ou un communiqué portant sur le respect des droits de propriété.

B3 - Innovation

But

Encourager

- l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles solutions qui contribuent à la durabilité des installations, de ses produits, ses fournisseurs ou d'autres parties de la chaîne de valeur,
- l'exécution des meilleures pratiques dans le domaine du développement durable qui ne sont pas couvertes par ces systèmes de certification, et
- un rendement exemplaire selon n'importe quel critère de ce système.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 9 points

Ciment: 9 points

Granulat: 9 points

B3.01 Des solutions innovantes et/ou des performances exemplaires

Type de critère

Société

Points réalisables pour ce critère

Béton: 9 points

Ciment: 9 points

Granulat: 9 points

L'entreprise développe, teste et/ou met en œuvre des pratiques/produits innovants ou fait preuve de performances exemplaires dans le domaine de l'approvisionnement responsable au sens de ce système CSC et au-delà.

Preuve requise

La lettre d'approbation du Comité d'Innovation, y compris le nombre de points à attribuer pour l'innovation ou une performance exemplaire.

Le processus officiel de demande de Crédit d'Innovation est décrit dans les Lignes directrices sur le Crédit d'Innovation (voir l'annexe). Voir aussi :

<http://www.concretesustainabilitycouncil.org/wiki/index.php?title=Innovation>

B4 - Procédure de retour d'information

But

Établir un canal d'information qui permet à la communauté locale, aux employés et aux clients de fournir un feedback à l'entreprise.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 3 points

Ciment: 3 points

Granulat: 3 points

B4.01 Procédure de retour d'information et de plainte pour la communauté locale

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point

Ciment: 1 point

Granulat: 1 point

Une procédure de retour d'information et de plainte ainsi qu'un service de réclamations sont en place pour la communauté locale.

Preuve requise

Un lien sur le site web

OU

Un numéro de téléphone

OU

Une adresse e-mail

OU

Les coordonnées d'une personne responsable du traitement des plaintes.

Le contact peut également se faire au niveau de l'entreprise, dans la mesure où il couvre les plaintes et les griefs locaux.

B4.02 Procédure de retour d'information et de plainte pour les employés

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point

Ciment: 1 point

Granulat: 1 point

Une procédure de feedback et de plainte ainsi qu'un service de réclamations sont mis en place pour les employés.

Preuve requise

Un lien sur le site web

OU

Un numéro de téléphone

OU

Une adresse e-mail

OU

Les coordonnées d'une personne responsable du traitement des plaintes. Le contact peut également se faire au niveau de l'entreprise, dans la mesure où il couvre les plaintes et les griefs locaux.

B4.03 Procédure de feedback et de plainte pour les clients

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 1 point

Ciment: 1 point

Granulat: 1 point

Une procédure de retour d'information et de plainte ainsi qu'un service de réclamations sont mis en place pour les clients.

Preuve requise

Un lien sur le site web

OU

Un numéro de téléphone

OU

Une adresse e-mail

OU

Les coordonnées d'une personne responsable du traitement des plaintes. Le contact peut également se faire au niveau de l'entreprise, dans la mesure où il couvre les plaintes et les griefs locaux.

Chaîne de traçabilité

C1 - Ciment

But

Encourager l'utilisation de ciment d'origine durable et responsable.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 100 points

Ciment: 0 point

Granulat: 0 point

C1.01 Moyenne pondérée des pourcentages des fournisseurs de ciment

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 100 points

Ciment: 0 point

Granulat: 0 point

Le pourcentage moyen pondéré du ciment fourni à l'usine à béton en cours de certification. Ce pourcentage est calculé via l'outil de calcul de la chaîne d'approvisionnement du CSC. Pour calculer le pourcentage de ciment fourni par différents fournisseurs, il faut utiliser les données de la dernière année civile. Si ces données ne sont pas disponibles, les données de l'année précédente doivent être utilisées.

Preuve requise

La feuille de calcul avec le pourcentage moyen pondéré des fournisseurs de ciment.

ET

Une confirmation de l'auditeur que le pourcentage d'approvisionnement est correct.



C2 - Granulats

But

Encourager l'utilisation de granulats de source durable et responsable.

Total de points réalisables pour ce crédit

Béton: 100 points

Ciment: 0 point

Granulat: 0 point

C2.01 Moyenne pondérée des pourcentages des fournisseurs de granulats

Type de critère

Usine

Points réalisables pour ce critère

Béton: 100 points

Ciment: 0 point

Granulat: 0 point

Le pourcentage moyen pondéré des granulats fournis à l'usine à béton en cours de certification.

Ce pourcentage est calculé via l'outil de calcul de la chaîne d'approvisionnement du CSC.

Pour calculer le pourcentage de granulats fournis par différents fournisseurs, il faut utiliser les données de la dernière année civile. Si ces données ne sont pas disponibles, les données de l'année précédente doivent être utilisées.

Preuve requise

La feuille de calcul avec le pourcentage moyen pondéré des fournisseurs de granulats.

ET

Une confirmation de l'auditeur que le pourcentage d'approvisionnement est correct.